

Le DÉPUTÉ et le JUGEMENT DERNIER.

Dans un article intitulé **Gwendal ROUILLARD « Aider les chrétiens d'Orient »**, Le Télégramme du 27 janvier 2018 rapporte les propos tenus par le député LREM selon lequel il faudrait établir une distinction entre de « bons » et de « mauvais » laïques.

G. Rouillard, natif de Pontivy, historien de formation, adhère en 1998 au mouvement des Jeunes socialistes de Lorient. En 2005, proche de J-Y Le Drian, il devient Premier secrétaire P.S du Morbihan. Député P.S de 2012 à 2017, il s'occupe sous la présidence de F. Hollande des questions de défense. Il soutient E. Valls au 1er tour des Présidentielles ; puis rallie la mouvance macroniste au second tour. Député LREM en 2017, il co-préside à l'Assemblée nationale « le groupe d'études pour les chrétiens d'Orient » ... et ce dernier engagement personnel ne laisse pas de surprendre.

Car les propos tenus par le député sont étonnants. À la journaliste A-C. Juillet qui observe : « **Vous avez dit récemment que la gauche ne s'était pas assez impliquée pour les chrétiens d'Orient** ». G. Rouillard réplique : « **Parce que la gauche a un problème avec les religions ! Elle est en tension permanente entre, d'un côté, un courant humaniste ouvert et laïc (sic) auquel j'appartiens, et le courant laïcard avec des gens qui sont contre les religions et toute forme de croyance** ».

Et l'étonnement vient de ce que le député de Lorient ait attendu son attachement à la cordée Macron pour découvrir qu'il frôlerait une crevasse remplie de « mauvais » laïques. Alors qu'il y a quelques mois à peine, il voyait encore dans la laïcité un principe d'organisation étatique cohérent et intangible ... c'est-à-dire l'atout majeur de la cohésion de notre société. Le jugement apocalyptique de M. Rouillard distinguant subitement entre les élus et les damnés, appartient-il à une culture laïque ? Ne serait-ce pas plutôt un dogmatisme ?

Faisons réponse : M. Rouillard, la Laïcité n'est pas une option politique. La Laïcité est une implication humaniste née des Lumières pour libérer les humains des forces obscures. Aussi les militants de la laïcité ne s'érigent-ils pas « contre les religions » mais bien « contre les pouvoirs abusifs des religieux » qui engendrent les guerres de religion et leur cortège de morts. Toute l'histoire, ancienne et récente, illustre ces barbaries dont le Liban est une des victimes les plus actuelles.

Les religions ne durent que le temps de leurs dogmes dévalués. Il y a trente générations nos ancêtres vénéraient autant Jupiter que certains de nos contemporains la Vierge Marie. Le problème c'est qu'il y a toujours des clergés pour prendre la relève, tant la place est bonne. Hélas, les curés maronites sont en danger ! Hélas, d'autres hommes vertueux guettent leur place !

C'est pourquoi les militants laïques défendent la Loi de 1905, laquelle assure la liberté de conscience de chacun pour que chaque citoyen du monde puisse exprimer sa croyance ou sa non croyance. L'État en France est neutre : il ne reconnaît aucune religion particulière, assurant ainsi liberté et paix sociale sans distinction de conviction, de sexe ou d'origine. Cette neutralité permet aux Français de vivre dans un espace commun, dans le respect du droit de chacun à sa différence [sans que cette différence donne un surcroît de droit au titre d'une historicité particulière].

L'humanisme n'est pas le domaine des cléricaux, puisqu'il est universel, source de paix entre les hommes ; il s'oppose au repli communautariste. La République rend tous les citoyens égaux, libres de leur corps, de leurs pensées qui promeuvent la raison, l'esprit critique et réprouvent le dogmatisme : carcan de leur vie. La seule limite est le trouble à l'ordre public, sanctionné par la loi et respecté de tous laïques.

Laïques, restons vigilants devant certaines prises de position préoccupantes car notre chef de file (ou de cordée) parle de « laïcité apaisée », de « modernisation de la loi de 1905 » et rencontre les religieux, à huis clos bien sûr !

Non, il n'y a pas de « mauvais » laïques, car ils sont tous « bons ». Forcément, puisqu'un laïque ne peut tenir les religieux dogmatiques qu'à distance des institutions publiques de la République ... laquelle est laïque, comme le dit M. Macron.